

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DE VAUNAC</p>

Présents: Mallorie Carreau, François Fillion, Viviane Foussette, Jean Claude Juge, François Lalizou, Bruno Lecler, Didier Mery, Pierre Rousseau.

Excusés : Catherine Hall

Subvention aux associations

Afin de régulariser les subventions prévues pour les associations soutenues par la commune, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la liste et les montants associés pour un montant total de 1680,00€

Demande de subvention pour l'installation du préau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le déplacement du préau. Le contrat d'objectif pourrait financer 25% des travaux, complété par l'Etat (par l'intermédiaire de France Relance) qui interviendrait pour 20% supplémentaire, soit une aide totale de 45%.

Archives communales

Le service des archives (Julien Belly) est venu faire un état des lieux des documents communaux actuellement archivés. Le service propose de faire le tri dans ces archives, de les identifier pour faciliter leur consultation et de les classer. Le montant de la prestation s'élève à 3240€ pour une estimation de 72 heures de travail.

Communauté de Communes

Rapports de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Les deux sujets des rapports concernent la voirie (répartition entre les voies communales et les voies intercommunales, le transfert de charge est ré-évalué à 2,67 €/ml) ainsi que les logements précédemment pris en charge par la communauté de commune et qui seront réintégrés dans les patrimoines communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les deux rapports de la CLECT.

Construction d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprise

Les locaux construits sur la zone de Labaurie sont tous utilisés ou revendus aux entreprises qui se sont installées. La Communauté de commune projette donc de construire de nouveaux locaux afin de pouvoir répondre aux demandes des porteurs de projets souhaitant trouver des structures existantes pour démarrer leur entreprise. Des bâtiments situés à Thiviers en face d'Auchan pourraient également être rachetés et réhabilités.

FPIC (Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)

Le montant de ce fond destiné à atténuer les disparités de richesse entre les territoires, est réparti à 42% pour les communes et 58% pour la Communauté de communes.

Son montant (fonction de la population) est de 3539€ pour la commune de Vaunac.

Conseil communautaire

La Communauté de Commune a été contactée pour accueillir sur une zone d'activité économique une importante société d'aménagement de véhicules de loisir sur une surface de 11ha. Une extension de la

zone de Labaurie permettrait d'accueillir cette entreprise (coût très compétitif du terrain à 8,00€ /m², desserte par la RN21, faible taux de taxe foncière). La Communauté de Commune est en concurrence avec l'agglomération du Grand Périgueux et la ville de Brive.

Elle étudie également le projet des abattoirs consistant à racheter les bâtiments Laforêt pour installer une filière cuir (60 emplois envisagés). La Communauté de communes porterait le projet de rachat, ce qui permettrait à l'opération de bénéficier de subventions avant revente aux abattoirs.

Projet de territoire

Les thèmes structurants identifient trois axes de réflexion:

- Qualité de vie
- Développement des activités et création de valeurs
- Fonctionnement communautaire adapté et partage avec les communes

Projet AFAFE

Suite à la démission de Pascale Duchassaing, Didier Mery prend la place vacante de délégué du Conseil Municipal auprès de l'AFAFE.

Réunion du CIAF (Conseil Intercommunal d'Aménagement Foncier)

La première réunion se tiendra le 14 octobre. Le cabinet Couture est chargé de la prise en charge complète du projet, ce qui diminuera l'importante charge de travail de la commune constatée sur la première AFAFE.

AFAFE actuelle : les travaux d'empierrement des chemins ont pris un peu de retard dû aux conditions météorologiques. Il reste des tronçons à reprendre sur les chemins déjà empierrés (problèmes d'écoulement d'eau) ainsi que des chemins à terminer (chemin en face du château d'eau vers Lempzours, pose de buses sur chemin du surprasseur, chemin de Bournareau)

Fauchage des chemins

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Allary.

Le fauchage du chemin du Pont de Vaunac jusqu'à chez M. Genet ont été réalisés par Négrondes.

Parking du cimetière

L'aménagement d'un parking est prévu à l'entrée du cimetière sur une longueur d'environ 60m pour une largeur de 5M.

Subvention sécurité routière

Une partie des amendes collectées par l'état est reversée aux communes afin de réaliser des travaux de sécurisation de la voirie communale. Le montant du reversement pour la commune de Vaunac s'élève à 3000 €.

Implantation du SRO (Sous Répartiteur Optique)

Les travaux d'acheminement de la fibre optique sont commencés sur la commune. Le sous répartiteur du bourg a été implanté sur un terrain privé : une réunion est prévue avec le sous traitant le 5 octobre pour constater le problème et y remédier.

Compte rendu des réunions

Voirie : l'enveloppe de travaux pour la commune de Vaunac sur la mandature est de 224 000€. La prévision de travaux pour 2022 concerne le VIC 203 (bourg de Vaunac à St Pierre de Côte) pour 35 100€. Certains tronçons sont en bon état (route de la Baysse à limite de Saint Pierre de Côte). De nouveaux procédés de remise en état pourraient être mis en œuvre pour améliorer la tenue dans le temps des revêtements.

Smctom : le syndicat souhaite toujours limiter la pose de conteneurs semi enterrés supplémentaires : ceux-ci seraient désormais payants, avec un coût de 30 000€ par unité installée. Il existe donc manifestement une différence de traitement entre les communes déjà équipées et celle souhaitant s'équiper ou compléter leur équipement. M. Le Maire propose d'acter cet état de fait par un courrier au président du SMD3.

SDME24 :

Le différent sur les modalités de transfert des 5 communes n'est toujours pas réglé. Une réunion avec le préfet est prévue le 3 novembre entre le SMDE24 et l'agglomération du Grand Périgueux.

Station d'épuration : déboisement

Le dossier a pris du retard suite à l'instruction par la Dreal de l'autorisation environnementale qui vient d'être accordée (en fait le projet n'est pas soumis à l'étude d'impacte). Le projet doit maintenant être soumis à l'autorisation de déboisement (délais théorique de deux mois, à réduire).

Questions diverses

Salle des Fêtes :

La Mairie a reçu une demande d'occupation pour la salle des Fêtes. Les chorales de Thiviers et de Coulaures (Vox-Colubra) sont en train de fusionner et souhaitent trouver un local pour leurs répétitions. Le Conseil Municipal est d'accord pour accueillir cette chorale le jeudi soir de 20h à 22h.

Repas des aînés : la possibilité de réunir les aînés autour d'un repas permettra de rétablir les liens un peu distendus durant la période de Covid. La date est fixée au 18 décembre, probablement à la salle des fêtes, avec l'intervention d'un traiteur.

Lettre d'information du préfet : le courrier rappelle la conduite à tenir dans le cadre du COVID19.

Avis sur le champ photovoltaïque de Négrondes : Contrairement à l'obligation d'informer les maires de toutes communes sur lesquelles porte le projet, la Mairie de Vaunac n'a reçu aucune notification. La commune souhaite que l'entretien de la route d'accès au champ photovoltaïque soit entretenu par la société exploitante.

Happy Habitat : Suite à la démission de Jean Jacques Dehan, Mallorie Carreau reprend le poste de référent de la commune pour le programme Happy Habitat d'amélioration de l'habitat sur le territoire.

CAUE : Conseil d'Architecture, d'urbanisme, et de l'environnement : des documents concernant l'habitat sont consultables sur leur site Internet.

La séance est levée à 23 heures 30

Le secrétaire de séance

Rapporteur de la réunion